

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. Objet du marché :

La consultation porte sur les prestations suivantes :

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ET DE MISE EN ŒUVRE
DE L'OFFRE D'ACHAT D'ENERGIE AUPRES DES HABITANTS DE LA COMMUNE
EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
(2020-107)**

Code CPV	Libellé CPV
71314000-2	Énergie et services connexes

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

La rémunération du prestataire retenu à l'issue de la consultation se fera sur les contrats obtenus auprès des fournisseurs d'énergie, attributaires de l'achat groupé.

5. Allotissement :

La consultation n'est pas décomposée en lot.

6. Variantes :

Les variantes libres à l'initiative des candidats sont autorisées. Elles pourront porter sur les offres proposées aux professionnels. Le prestataire détaillera ces propositions dans le domaine.

Le candidat devra néanmoins obligatoirement répondre aux prescriptions de base du cahier des charges. Chaque variante doit faire l'objet d'un document distinct.

Il n'y a pas de variante obligatoire.

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification, estimée à la semaine 13 ou 14 de 2021.

Le prestataire fournira à l'appui de son offre un planning prévisionnel de la prestation.

La durée de la convention devra être prévue sur 3 ans.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme :
<https://www.megalis.bretagne.bzh>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.megalis.bretagne.bzh>

11. Date limite de réception des offres : Le 25/01/2021 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 – Méthodologie proposée par le prestataire au regard de la note méthodologique : - Détail de l'accompagnement proposé (mode opératoire) et suivi des contrats (accompagnement au-delà de leur signature dans le cadre de l'achat groupé)30% - Projet de convention10% - Description de la communication qui sera mise en œuvre10% - Mode de rémunération explicité10%	60 %
2 – Références du prestataire au regard de la note méthodologique, dont : - Références auprès d'autres collectivités territoriales20% - Expertise en matière de connaissance du marché de l'énergie (références sur les 3 dernières années avec un détail des fournisseurs retenus)10 %	30 %
3 – Qualité et cohérence de la planification proposée par le prestataire au regard du planning fourni	10 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le cahier des clauses particulières.

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique :
Mme Nolwenn GUILLOU – 1^{ère} adjointe aux Transitions écologique, solidaire et citoyenne, à l'Éducation et à l'Administration Générale
Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Renseignement administratif :

Mme Audrey JAFFRELOT-GUÉRIF – Assistante Commande Publique

Mme Pascale BANNIER – Responsable Commande Publique

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Téléphone : 02.23.21.28.28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés Publics :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 17 décembre 2020